

Ecriture d'un article de journal à sensation, s'inspirant de la Nouvelle de Pascal Méridgeau, « Quand Angèle fut seule... », *Polar*, n° 28, 1983.

MORT COMME UN RAT ?

Toute la vérité sur l'affaire Baptiste Lambertⁱ.

L'ouverture du procès de la veuve Angèle Lambert, inculpée du meurtre de son mari, devant la cour d'assises de Rouen, fait grand bruit en Seine-Maritime. Voilà deux ans que Baptiste Lambert a été enterré, mais les circonstances de sa mort n'ont jamais été clarifiées. Angèle Lambert a toujours déclaré que son époux était mort d'un ulcère. Cependant, l'ulcère aurait-il pu être provoqué par un empoisonnement ? Telle est l'accusation portée par Germaine Richard et son fils.

Les témoignages des voisins, une certaine Cécile notamment – dont nous tairons le nom –, et les preuves semblent accréditer la piste de l'empoisonnement. Les preuves ? Accablantes ! Un paquet de mort-aux-rats a été retrouvé à moitié vide dans les poubelles de l'épouse Lambert. Germaine Richard l'accuse d'avoir versé ce puissant toxique dans le café quotidien de son mari le condamnant à une mort lente. Le médecin qui le suivait à l'époque nous a affirmé ne pas avoir pu soulager son patient, n'ayant pas réussi à déterminer le mal dont il souffrait. Or, Angèle ne manquait jamais de préparer un café à Baptiste, nous a livré Cécile, cette proche des époux Lambert. Une cafetière compte d'ailleurs au nombre des pièces à conviction.

Qu'attend donc la justice pour faire son travail ? Les preuves sont là ; et le mobile dans tout ça ? Certainement encore une banale et sombre histoire d'adultère. Selon les données préfectorales, les adultères représentaient l'année dernière 30 % des causes d'homicides volontaires dans notre région ! Le procès pourrait prendre toutefois une tournure inattendue quand on sait que Germaine Richard, la plaignante, n'est certainement autre que l'amante de la victime. Son fils Richard, que l'on dit être le fruit de sa liaison avec Baptiste Lambert (de source sûre, la ressemblance entre le fils et le père supposé – un « *beau regard bleu* » notamment – est frappante), sera aux côtés de sa mère au procès. Il la soutient dans cette épreuve. N'a-t-il pas lui aussi perdu son père dans cette sordide histoire ? Mais l'a-t-il seulement connu ?

Qu'est-ce qui aurait poussé Angèle Lambert à commettre l'irréparable ? Peut-être justement la découverte de ce « bâtard » dont elle aurait eu connaissance par Cécile, alors qu'elle-même n'avait pas d'enfant ? C'est le même témoin, qui par quelques allusions, l'aurait d'ailleurs mise au courant de la possible infidélité de son époux avec Mme Richard ; elle les aurait aperçus à de nombreuses reprises « *fleurant près de la vigne* ». Dans une interview inédite que nous avons faite d'Angèle Lambert, parue en décembre dernier, elle avait utilisé le mot de « *catin* » pour qualifier son accusatrice. Ce mot ne révèle-t-il pas plus qu'un profond mépris ?

Beaucoup de questions subsistent et le « procès Angèle » devrait lever les dernières parts d'ombre de cette triste affaire.

ⁱ Nom inventé, n'existant pas dans la nouvelle d'origine.